



---

## COMMUNIQUE

---

1. La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) note avec une très grande préoccupation, la persistance de la crise post-électorale et les derniers développements en Guinée-Bissau. Elle rappelle à ce titre les termes de son communiqué du 21 février 2020 sur la situation post-électorale suite au deuxième tour des élections présidentielles.
2. La Commission de la CEDEAO réitère l'urgente nécessité de laisser les organes et les institutions de l'Etat, jouer pleinement leur rôle dans le respect de la légalité constitutionnelle afin de trouver une solution satisfaisante au contentieux électoral et garantir la paix et la stabilité de la Guinée-Bissau.
3. La Commission invite par conséquent la Cour Suprême et la Commission Nationale des Elections (CNE) à coopérer de manière constructive et diligente pour mettre un terme au contentieux électoral.
4. La Commission annonce en outre que dans le but d'aider à une résolution rapide du contentieux électoral, une mission d'experts de la CEDEAO se rendra à Bissau très prochainement pour rencontrer la Cour Suprême et la Commission Nationale des Elections (CNE).
5. La Commission salue le professionnalisme dont font montre les forces de l'ECOMIB, tout en encourageant les Forces de Défense et de Sécurité de Guinée-Bissau à continuer d'observer une attitude de neutralité dans cette crise politique.
6. La Commission de la CEDEAO lance à nouveau, un appel à tous les acteurs afin qu'ils s'abstiennent de toutes initiatives et actions qui auraient pour effet d'aggraver la situation politique et de compromettre la paix et l'ordre constitutionnel du pays.
7. La Commission de la CEDEAO réaffirme son engagement à continuer à accompagner les Autorités et le Peuple Bissau-Guinéen dans leurs efforts visant à consolider la démocratie et à promouvoir la paix et la stabilité indispensables au développement socio-économique de la Guinée-Bissau.

  
Abuja le 28 février 2020